Image not found or type unknown

Bon de visite non signé par le client

Par **mitouline**, le **06/10/2008** à **18:24**

Bonjour
J'ai mis une maison à la vente dans une agence immobilière sans exclusivité.J'ai un panneau sur ma façade avec mon numéro de téléphone.
Une personne à qui j'ai fait visiter veut acquérir cette maison.
Cette personne a semble-t-il visité également avec mon agence.
Bien entendu elle préfère passer en direct avec moi pour éviter les frais.
Quand je demande à mon agence de me montrer le bon de visite signé, il ne le fait pas. Le client dit qu'il n'a jamais rien signé avec celle ci.
Quels sont mes droits? L'agence me menace. Par contre si la vente ne se fait pas à cause de leur manque de professionnalisme, comment puis-je me retourner contre mon agence?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés